

La Rochelle, le 8 Mars 1982

Monsieur le Directeur
Départemental de l'Équipement
B.P. 506
17021 LA ROCHELLE CEDEX

0461-CONT. RX/PO

O B J E T : Port de La Rochelle-Pallice.
Opérations complémentaires d'extension.
Instruction Mixte à l'échelon local.

REFERENCE : Votre lettre MAR/SM/BE du 15.01.82

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu nous demander notre avis sur trois opérations d'extension et aménagement du port de La Rochelle-Pallice.

Dans la mesure où les travaux seront conduits conformément au présent avant-projet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne suis pas défavorable à leur réalisation.

Je souligne, particulièrement pour ce qui concerne l'aménagement d'un quai de réparation à flot au mole d'escale, que les carénages et l'utilisation de peintures sous-marines sont exclus.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de l'inspection
de La Rochelle

J.C. SAUVAGNARGUES

Copies :-Chef du quartier des Affaires.
Maritimes de La Rochelle
-Direction ISTEPM Nantes
-Délégué Régional ISTEPM La Tremblade